

Suite à l'accident de Jean Michel Elleboode et le temps nécessaire à la famille pour faire son deuil (Cet accident avait eu lieu sur le pertuis d'Antioche au large de la Rochelle) nous avons été régulièrement en relation avec la mère de ses enfants . Ces derniers mois écoulés ont permis à la fille de Jean Michel soutenue par sa Maman de réfléchir à une éventuelle procédure à l'encontre de Monsieur L. Baron Responsable de la Société "Le Scaphandre" . En début d'année nous avons à la demande de son ex-Epouse redonné les coordonnées de Maître Levano pour s'engager dans cette procédure judiciaire . La Famille de Jean Michel a été choquée par l'attitude de M. Baron, à ce jour Monique et sa fille n'ont toujours pas eu d'éléments leur permettant de comprendre les circonstances de l'accident de Jean Michel . Elles ont donc décidé de tout faire pour que cet accident ne passe pas sous silence !

Scaphmotion CGT